



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours de secrétaire de chancellerie interne et externe - 2025

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

En introduction, le jury tient à exprimer sa gratitude au bureau des concours et des examens professionnels de la direction des ressources humaines pour la parfaite organisation des épreuves du concours de recrutement des secrétaires de chancellerie au titre de l'année 2025.

Les locaux retenus ont garanti des conditions matérielles très satisfaisantes (distribution des salles, calme, équipement) et une grande facilité d'accès tant pour les candidats que les membres du jury.

L'implication, la disponibilité et l'empathie des collègues du bureau des concours et des examens professionnels méritent d'être soulignées. Leur professionnalisme a fortement contribué à la qualité de l'accueil des candidats.

La diversité des parcours des membres du jury a permis de nourrir des échanges fondés sur l'expérience et la connaissance des qualités concrètement attendues des secrétaires de chancellerie. Dans un cadre parfaitement collégial, reposant sur une méthode d'analyse partagée et validée de tous, les prises de décisions ont été marquées par la liberté de parole et in fine le consensus.

1. Les épreuves écrites

Épreuve de note administrative – Remarques générales

L'épreuve de note administrative demeure l'un des exercices les plus révélateurs des aptitudes rédactionnelles, analytiques et méthodologiques des candidats.

Les correcteurs ont relevé que de nombreuses copies comportaient des fautes d'orthographe et de syntaxe, des structures peu lisibles, des ratures et des surcharges. Ces lacunes ont compromis directement la capacité du jury à évaluer la qualité du raisonnement et de l'argumentation de certains candidats.

Par ailleurs, le jury tient à souligner que la note n'est pas un exercice de paraphrase, un essai personnel ou un support d'opinion. C'est un exercice d'analyse au service d'une décision opérationnelle, où clarté, concision et neutralité priment. La qualité de l'expression doit être recherchée tout en évitant les néologismes et les circonvolutions inutiles : choisir la simplicité pour convaincre et se concentrer sur l'essentiel.

Enfin, les copies doivent respecter la formalité de la note administrative (ton approprié, absence de recours à la première personne, etc.).

Concours externe

Le sujet proposé à la session 2025 portait sur une situation réaliste et représentative de la fonction exercée par un agent de catégorie B, à savoir la rédaction d'une note destinée à un consul général en amont d'un entretien avec les élus consulaires, sur le thème de la modernisation des services consulaires. Ce sujet intégrait des enjeux concrets, notamment la dématérialisation des services publics, la fracture numérique, le respect des obligations légales, mais aussi l'expérimentation d'un nouveau dispositif administratif.

Si certains candidats ont su restituer une analyse structurée, avec un degré de détail adapté, et proposer des pistes d'action pertinentes, d'autres ont peiné à comprendre la finalité de l'exercice.

Le jury a observé un manque fréquent de rigueur méthodologique : confusion entre la présentation de l'expérimentation et le plan d'action demandé, omission de problématique, de certains éléments centraux du dossier ou, à l'inverse, développements trop longs sur des aspects périphériques.

Les meilleures copies ont hiérarchisé l'information et démontré la capacité du candidat à adopter une posture professionnelle et à faire des propositions concrètes.

Concours interne

Le sujet de l'épreuve interne portait sur des thématiques centrales du service public à l'étranger, incluant le statut des agents de droit local, la laïcité et la déontologie.

De nombreux candidats ont montré une faible maîtrise de ces notions. D'autres ont eu des difficultés à se projeter concrètement en tant que secrétaire de chancellerie, dans une chaîne hiérarchique.

Les meilleures copies ont proposé des décisions opérationnelles étayées. Les candidats ont su se réappropriier les concepts, les articuler à une réflexion personnelle et se projeter de manière crédible dans les fonctions d'encadrant.

Épreuve de gestion des ressources humaines et de comptabilité-finance

L'épreuve a été choisie par une cinquantaine de candidats.

L'ensemble du contenu nécessaire à la résolution des questions figurait dans le dossier fourni. Le jury a constaté une difficulté manifeste à structurer les réponses et à proposer une analyse dépassant la simple reformulation des documents.

Les copies les mieux notées ont su se démarquer par une posture professionnelle claire, un raisonnement structuré et une capacité à mobiliser les données en se positionnant dans le rôle d'un encadrant.

Épreuve de langue anglaise

L'épreuve d'anglais consistait en la « rédaction en français d'une note de synthèse à partir de documents en anglais » et en un texte en anglais à traduire en français.

Les meilleures copies ont été celles qui ont démontré la capacité du candidat à s'approprier un corpus documentaire en anglais, identifier les informations les plus importantes et répondre aux exigences de synthèse de l'exercice.

2. Les épreuves orales

Entretien avec le jury

Cette épreuve constitue un moment décisif du concours, dans la mesure où elle permet d'évaluer la motivation, la maturité professionnelle, la projection dans les fonctions, mais aussi la compréhension du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, de son rôle et des missions de ses agents.

Remarques générales

Le jury a salué la qualité de la majorité des prestations.

Les meilleurs candidats ont su partager leur motivation, les compétences qu'ils pourraient mobiliser en tant que secrétaire de chancellerie. De plus, ces candidats étaient entraînés aux mises en situation. Enfin, ils ont été à l'écoute des attentes du jury.

A contrario, certains candidats n'ont pas compris que l'entretien était un exercice de communication et demandait en amont un travail d'introspection professionnelle (identification de ses connaissances, savoir-faire, savoir-être et de ses axes d'amélioration).

Enfin, quelques candidats se sont distingués négativement du fait de leur posture trop familière, de leur difficulté à écouter les questions du jury ou de traits d'humour inadaptés.

Concours externe

Nombre de candidats ont su partager leur motivation à intégrer le ministère, en valorisant notamment leurs expériences (stages, volontariat international, ou autres) ou leurs valeurs professionnelles. Ces éléments sont apparus comme des atouts dès lors qu'ils étaient accompagnés d'une réflexion solide sur les responsabilités attendues des secrétaires de chancellerie.

Certains candidats ont témoigné d'une méconnaissance significative des métiers des secrétaires de chancellerie, voire d'une vision erronée des fonctions réellement exercées. Plus encore, le jury a parfois été surpris par le manque de curiosité de certains candidats, alors même qu'ils auraient pu en tant qu'agent contractuel, stagiaire ou volontaire international, se renseigner auprès des collègues secrétaire de chancellerie.

Le jury souligne l'importance, pour les futurs candidats, de bien cerner le périmètre d'action des secrétaires de chancellerie. Il convient de rappeler que ces derniers assument des fonctions d'encadrement intermédiaire dès les premières années de carrière. Cela implique des responsabilités importantes, notamment dans la gestion de services budgétaires, consulaires ou logistiques.

Concours interne

Les meilleurs candidats ont su articuler leur expérience passée avec une compréhension claire des missions dévolues aux secrétaires de chancellerie. Ils ont su faire preuve de discernement, de recul et de vision managériale.

Ainsi, ces candidats ont identifié les connaissances, savoir-faire et savoir-être à mobiliser pour les fonctions visées. Ils ont partagé, de surcroît, une vision claire de leur évolution professionnelle. Ils ont su aussi exprimer leur motivation et leur agilité professionnelle (capacité à évoluer au sein de différentes filières - budgétaire, consulaire et logistique).

Certains candidats ont manifesté leur intérêt pour les fonctions en s'appuyant sur des échanges préalables avec des secrétaires de chancellerie expérimentés, ce qui a été apprécié.

À l'inverse, quelques candidats n'ont pas su valoriser efficacement leur parcours, se limitant à une présentation chronologique sans mise en perspective de leur parcours et compétences.

Enfin, les réponses les plus convaincantes aux mises en situation ont mis en évidence des aptitudes managériales, une bonne compréhension de la posture d'encadrant et une maîtrise des contraintes de l'exercice (réponses courtes et illustrées).

Épreuve obligatoire de langue anglaise

L'anglais a été marqué par des écarts importants de niveau : si les compétences de lecture et de traduction étaient globalement satisfaisantes, les commentaires de texte ont parfois manqué de structuration.

Plus encore, certains candidats ont simplement paraphrasé les textes, sans produire de réflexion personnelle. Le jury rappelle qu'il est aussi attendu de développer un point de vue personnel et une argumentation.

Épreuves facultatives de langue

L'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le portugais, le russe et le turc ont fait l'objet d'évaluations orales.

En espagnol, le jury a salué la qualité des prestations démontrant une bonne maîtrise linguistique, une capacité de problématisation et une compréhension des enjeux géopolitiques.

En arabe et en allemand, les examinateurs ont noté une disparité importante de niveau entre candidats, certains présentant des difficultés importantes à s'exprimer de façon fluide et à construire des phrases simples, d'autres maîtrisant les échanges complexes.

Enfin, en japonais et en portugais, les quelques candidats ont démontré un niveau satisfaisant, voire excellent, les meilleures prestations ayant été récompensées de la note maximale.

Le jury insiste sur l'intérêt de préparer sérieusement ces épreuves, même facultatives. Les points au-dessus de 10 étant comptabilisés, un bon niveau dans une langue étrangère peut devenir un facteur de distinction pour les candidats les mieux préparés.

Conclusion

Le jury de la session 2025 salue la qualité globale des lauréats et la diversité des profils sélectionnés.

La liste finale des admis, tant pour le concours externe qu'interne, traduit la volonté de recruter des agents capables d'exercer les fonctions de secrétaire de chancellerie avec efficacité, sens des responsabilités et conformément aux valeurs de la fonction publique. Ces agents, appelés à représenter l'administration à l'étranger comme en administration centrale, devront se montrer à la hauteur des enjeux humains, techniques et diplomatiques auxquels ils seront confrontés.



Bénédicte Deschamps

Présidente du jury